

Présentation

La Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML), adoptée le 23 février 2017, appelle à renforcer l'implication des collectivités territoriales dans le secteur de la mer et du littoral, comme l'illustrent la Conférence régionale de la mer et du littoral en Bretagne et le Parlement de la mer en Occitanie.

Cette implication, confortée par les responsabilités accrues confiées par la loi aux régions en matière de développement économique et de planification stratégique, est née de la volonté d'une meilleure prise en compte des enjeux maritimes et littoraux à l'échelle des territoires.

Si ces enjeux concernent essentiellement le développement de l'économie bleue et la transition écologique pour la mer et le littoral, leur appréhension pose la question de la place des collectivités territoriales dans la gouvernance de la mer et du littoral et, plus largement, de la décentralisation.

Notamment connue pour son rôle pionnier au niveau européen en matière de droit des zones côtières, l'ULCO propose aujourd'hui une formation axée sur le droit des collectivités territoriales offrant une spécialisation sur les enjeux spécifiques aux collectivités littorales.

Aussi, soucieux de favoriser la transmission des connaissances et de promouvoir la recherche dans ce domaine, le LARJ vous invite à travers ce colloque à réfléchir aux réponses juridiques apportées et à apporter aux enjeux maritimes et littoraux des collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer.



Nous remercions nos partenaires pour leurs contributions à l'organisation de ce colloque

Contacts scientifiques :

C. Carbonnaux (camille.carbonnaux@univ-littoral.fr)

F. Schneider (fpj.schneider@gmail.com)

Modalités d'inscription :

Inscriptions obligatoires sur le site www.campusdelamer.fr du jeudi 29 juin au mardi 12 septembre 2017

Contact : contact@campusdelamer.fr - 03 . 21 . 99 . 45 . 23 - www.campusdelamer.fr



COLLOQUE

Les enjeux maritimes et littoraux des collectivités territoriales : quelles réponses juridiques ?



Jeudi 21 septembre 2017

Université du Littoral Côte d'Opale
21 Rue Saint Louis - Boulogne-sur-Mer

Inscription obligatoire sur le site
www.campusdelamer.fr

Crédit photos : Leïla Benramdane

Programme

Accueil 09 : 00 — 09 : 30

Formation professionnelle éligible au DIF pour les élus

Ouverture du colloque 09 : 30 - 09 : 35

Catherine Minet-Letalle, *Directrice du LARJ*

Introduction générale 09 : 35 - 09 : 45

Daniel Fasquelle, *Professeur à l'Université Littoral Côte d'Opale, Député du Pas-de-Calais*

Partie 1 : LA DECENTRALISATION FACE AUX ENJEUX MARITIMES ET LITTORAUX

09:45 - 10:05 > Le cheminement de la France vers la décentralisation des ports maritimes. Habitudes, résistances et tergiversations

Frédéric Davansant, Maître de conférences à l' Université Littoral Côte d'Opale

10:05 - 10:25 > Les collectivités territoriales et les objectifs du législateur, questions constitutionnelles

Manon Altwegg-Boussac, Professeur à l' Université Littoral Côte d'Opale

10:25 - 10:45 > Les compétences des collectivités décentralisées

François Benchendikh, Maître de conférences HDR à Sciences Po Lille

10:45 - 11:15 > Débat avec la salle - pause café

Partie 2 : LA PLACE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DANS LA GOUVERNANCE DE LA MER ET DU LITTORAL

11:15 - 11:35 > La participation des collectivités territoriales aux instances de gouvernance

Jean-François Rapin, Président de l'ANEL, Sénateur du Pas-de-Calais, Conseiller régional des Hauts-de-France

11:35 - 11:55 > Les outils juridiques de gouvernance des collectivités territoriales

Loïc Prieur, Maître de conférences à l'Université de Paris Sorbonne

11:55 - 12:15 > Les limites de la gouvernance : les frontières de l'espace littoral et maritime

Laurent Bordereaux, Professeur à l'Université de la Rochelle

12:15 - 14:00 > Débat avec la salle - pause déjeuner

Partie 3 : LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR LA MER ET LE LITTORAL

14:00 - 14:20 > La compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)

Laurence Desfonds, Maître de conférences à l'Université Littoral Côte d'Opale

14:20 - 14:40 > L'adaptation des territoires littoraux au changement climatique

Camille Carbonnaux, Maître de conférences à l'Université Littoral Côte d'Opale

14:40 - 15:00 > La réduction de la dépendance énergétique des territoires littoraux et insulaires

Frédéric Schneider, Chercheur post-doctoral à l'Université Littoral Côte d'Opale

15:00 - 15:30 > Débat avec la salle - pause café

Partie 4 : LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE MARITIME ET LITTORALE

15:30 - 15:50 > Les enjeux en matière de ports maritimes

Gaëlle Guéguen-Hallouët, Maître de conférences HDR à l'Université de Bretagne Occidentale

15:50 - 16:10 > Les enjeux de la planification spatiale marine

Christophe Lefebvre, Conseiller océan, Agence française pour la biodiversité, Maître de conférences associé à l'Université Littoral Côte d'Opale

16:10 - 16:30 > L'article 97 de la loi pour l'économie bleue : vers un code de la mer ?

Catherine Roche, Professeur à l'Université Littoral Côte d'Opale

Débat avec la salle

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Jean-Pierre Beurier, Professeur émérite de l'Université de Nantes